

Matériel scolaire – Ordinateur portable

L'année scolaire 2023-2024 confirme le virage technologique entrepris depuis quelques années au Collège. À ce titre, le matériel scolaire nécessaire aux élèves du secondaire doit inclure un ordinateur portable.

Il n'y a aucune obligation de faire l'acquisition de matériel neuf si vous possédez déjà un portable à la maison. Toutefois, les paramètres qui suivent sont nécessaires pour les besoins pédagogiques de votre enfant. De plus, malgré le fait que nos élèves travaillent sur des produits Apple depuis qu'ils sont au Collège, il n'y a aucune obligation de faire l'achat d'un « Mac ».

À titre informatif, nous vous donnons les coordonnées des fournisseurs pour vous aider dans votre sélection et les paramètres « de base ».

ATTENTION : une « tablette », un iPad ou un Chromebook ne sont pas des portables et n'offrent pas les paramètres de base désirés.

Paramètres de base

Produit Apple

Si vous avez déjà un portable Apple, il doit minimalement avoir un port USBC.

Pour l'acquisition d'un appareil neuf, voici la suggestion :

- MacBook Air - Écran 13,3 po + 8Go de mémoire vive

Contact : Magasin Apple « éducationnel » : <https://www.apple.com/ca/shop/goto/educationrouting>

Produits Windows

- Idéalement DELL/HP/Lenovo, i5 7e génération - Ryzen 5, 8GB ram, 256 SSD, Windows 10 ou 11

Contact : Micro Logic – Étienne Parent, eparent@micrologic.ca, 418 658-6624, poste 377